

Arrêté du 4 février 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au SAR de Douai

NOR : JUSB11046978A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame BAUDOUX Anne-Marie épouse BRUNOOGHE, greffière du 1er grade, en sa qualité de régisseur titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de Douai

Article 2

Madame LESIEUR Christine, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de Douai

Article 3

Madame BAUDOUX Anne-Marie épouse BRUNOOGHE, greffière du 1er grade est, à compter de cette même date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante dudit service administratif régional, en remplacement de Madame LESIEUR Christine.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Douai, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 4 février 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation, la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK